



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANT POUR LE SUIVI POST-FORMATION des OSC (Organisations de la société civile)

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord – ECOPAS

Septembre 2019



Le présent projet est financé par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

Contenu

1. Introduction	3
2. Objectifs de la consultance	4
a. Objectif général.....	4
b. Objectifs spécifiques	4
3. Missions et tâches.....	4
4. Résultats attendus.....	4
5. Méthodologie	5
6. Conduite de la mission.....	5
7. Profil et expériences requis.....	5
8. Durée de la mission	5
9. Dossier de candidature.....	5

1. Introduction

La journée africaine de l'adaptation au changement climatique, a été lancée, le mercredi 12 Décembre 2018, à Katowice dans le cadre des travaux de la 24^{ème} conférence des parties signataires de la Convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique (COP24), pour définir les initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques.. Parmi les thèmes discutés, l'adaptation de l'agriculture africaine a pris sa place: déjà au cours de la COP22 l'adaptation de l'agriculture africaine, portée par un comité scientifique et par une coalition de 28 Pays Africains, a été insérée dans la proclamation finale du 17 novembre 2017 (Marrakech) en guise de renforcer et soutenir les efforts pour éradiquer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture.

Au Sénégal, la transition agro écologique est un processus possible, une opportunité faisable pour une utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers. En fait, une condition clé avérée dans d'autres contextes, pour la réussite agro écologique est le processus de transition, l'observation et la participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques avec les intérêts écologiques.

L'initiative ECOPAS s'insère dans le programme thématique de l'Union européenne Organisations de la Société Civile, qui a comme finalité le renforcement de capacité des OSC en se fondant sur deux piliers fondamentaux que sont la gouvernance et la croissance inclusive et durable. Une des priorités retenues dans le cadre de ce programme thématique est la coopération au niveau national qui vise à renforcer la contribution des OSC aux processus de gouvernance et de développement, en particulier en tant que partenaires de la promotion du développement social. Au Sénégal, le programme thématique identifie l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'Environnement dans la région de Dakar, grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, de participer au dialogue et au plaidoyer pour une gestion transparente des ressources naturelles. Le programme vise également le développement économique des populations par l'accompagnement et la création de micro-entreprises verte (MEV) dans la zone cible du projet.

En résumé, le projet ECOPAS vient contribuer à la protection, à la restauration de l'environnement et des écosystèmes afin d'améliorer le cadre de vie des populations de Dakar, précisément dans les communes de Wakhinane Nimzatt, Ndiarème Limamoulaye, Sam Notaire et Yeumbeul Nord. Ainsi, l'Objectif global d'ECOPAS est d'Engager les citoyens de la région de Dakar dans la gouvernance de l'Environnement et dans la croissance inclusive et durable. L'Objectif spécifique vise à Renforcer et à concilier les efforts écologiques des banlieues : Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord. Entre autres résultats à atteindre, le projet ECOPAS prévoit une réflexion sur une politique territoriale pour la protection des zones côtières, une transition agro écologique et l'utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers.

A partir d'une identification des OSC des quatre Communes (outre celles environnementales identifiées avec une grille écologique dans l'action A 2.1), au moins 400 OSC, qui adhèrent à la vision du projet, et 140 décideurs participeront à une action de plaidoyer pour le changement. Celle-ci sera animée à travers 120 rencontres, 30 dans chaque Commune, dans les locaux communaux et sur le terrain. Les représentants des OSC seront accompagnés dans un dialogue structuré avec les décideurs pour la prise en compte de leurs

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

préoccupations au niveau territorial, en particulier pour ce qui concerne l'utilisation, la gestion et l'accès aux ressources naturelles et la prise en compte de solutions possibles et souhaitables.

Le projet vise à renforcer les OSC et améliorer leur capacité d'incidence afin de les convertir en une force de proposition et de promotion de la démocratie participative au niveau local, national et international. Dans ce cadre les organisations partenaires, en particulier la FONGS en collaboration avec l'ONG IPSIA, ont mis en œuvre une action de formation concernant la communication, la leadership et la participation au sein des OSC. L'ONG IPSIA, plus spécifiquement, est en charge du suivi post-formation et du support méthodologique dont ces TdR font l'objet.

2. Objectifs de la consultance

a. Objectif général

L'objectif général de cette consultation est la réalisation d'une action de suivi des organisations de la société civile engagées et formées par le projet ECOPAS dans les Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord.

b. Objectifs spécifiques

Des objectifs spécifiques sont visés. Il s'agit de :

- Effectuer un suivi des OSC du Projet ECOPAS qui ont bénéficié de la Formation en leadership, représentativité et redevabilité, déroulée par la FONGS ;
- Renforcer les compétences des OSC en matière de participation dans l'élaboration, l'analyse, le suivi des actions de leur organisation ;
- Doter les participants d'outils pratiques pour le renforcement organisationnel (modèle de statuts, réglementation interne et programmation opérationnelle).

3. Missions et tâches

- Participer à l'action de formation en leadership, communication et redevabilité déroulée par la FONGS;
- Identifier les OSC en collaboration avec la coordination du projet ;
- Réaliser un suivi / évaluation post-formation pour 100 OSC participantes à la formation ;
- Organiser et faciliter le déroulement de 4 focus group pour le suivi post-formation (vérification existence outils de fonctionnement et bilan, et de planification/évaluation ; focalisation des besoins spécifiques);
- Elaborer des outils pratiques par le biais d'une méthodologie participative avec un échantillon d'au moins 20 OSC sélectionnées (modèle de statuts, règlement intérieur, plan d'action), outils qui puissent bénéficier les autres OSC ;
- Fournir une analyse et rapport final des activités menées et des résultats atteints.

4. Résultats attendus

- Réalisation de 4 focus group avec les OSC ;



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

- Modèles partagés de statut et de règlement intérieur, bilan, et de plan d'action réalisés à partir d'un échantillon d'au moins 20 OSC ;
- Réalisation d'un atelier de restitution pour les 100 OSC;
- Rapport final.

5. Méthodologie

Se référant aux termes de référence, le consultant devra fournir un aperçu d'approches adoptées pour effectuer chaque tâche nécessaire. Le déroulement de la mission demande la mise en place d'une méthodologie participative afin de faciliter l'engagement des OSC dans le processus et l'appropriation des outils proposés.

6. Conduite de la mission

Le consultant retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet ECOPAS (représentants des partenaires du projet CISV, IPSIA, FONGS) pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré de commun accord au début de sa mission.

Le consultant devra assurer sa présence régulière chez le bureau du projet à Dakar et sur le terrain des communes ciblées.

7. Profil et expériences requis

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience dans le domaine spécifique, démontrant qu'ils sont qualifiés pour ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Le consultant devra avoir :

- Formation / profil académique en sciences sociales ;
- Connaissance du milieu associatif sénégalais ;
- Au moins 3 ans d'expériences dans l'accompagnement / renforcement des capacités des OSC ;
- Bonne connaissance de la zone de Dakar et d'intervention du Projet (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yembeul Nord) ;
- Exécuté dans le passé une mission similaire ;
- Capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Connaissance de la langue wolof et française ;
- Etre disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du dossier final).

8. Durée de la mission

La mission s'étend sur une période de six (6) mois, à partir du mois de septembre 2019.

9. Dossier de candidature

Chaque consultant qui postule devra soumettre :

- une offre technique ou note méthodologique ;
- une offre financière ;
- Un CV s'il s'agit d'un consultant individuel ou les CV des membres de l'équipe justifiant leur expérience ;



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

- La preuve de la réalisation de missions similaires.

N.B. Le consultant devra être en mesure de facturer le mandataire pour le service offert. L'offre financière devra être rédigé en TTC.

L'ensemble du dossier sera envoyé par courrier électronique à : Patrizia Dodaro coordipsiasunugal@gmail.com et en CC à luca.piazzi@acli.it et coord.ecopas@gmail.com, en mettant comme objet du mail **Consultant pour le suivi post-formation des OSC**, au plus tard le lundi 16 septembre 2019 à 17h00 heure au Sénégal. Le texte de l'email doit contenir impérativement le ou les noms et prénom du ou des candidats.

Avec la mention :

- **Pour l'offre technique** : OFFRE TECHNIQUE - CISV/ECOPAS- CONSULTANT POUR LE SUIVI POST-FORMATION DES OSC
- **Pour l'offre financière** : OFFRE FINANCIERE - CISV/ECOPAS- CONSULTANT POUR LE SUIVI POST-FORMATION DES OSC